

Fiche qualité de l'enquête Budget de Famille (BDF) 2011

Carte d'identité de l'enquête	
Nom	Enquête Budget de Famille
Année de collecte de l'enquête	Octobre 2010 à septembre 2011 inclus
Périodicité	Quinquennale
Service enquêteur	INSEE, Direction des statistiques démographiques et sociales, Département des Prix à la consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages Division Conditions de vie des ménages

Caractéristiques techniques	
Champ statistique couvert	L'enquête BdF couvre l'ensemble des ménages dits « ordinaires » résidant en France métropolitaine et DOM, y compris Mayotte. Sont donc exclus les ménages collectifs (maisons de retraite, communautés religieuses, cités universitaires, foyers de travailleurs, prisons, etc.) et les personnes sans domicile.
Champ géographique	France entière
Unité statistique enquêtée	Les unités statistiques sont les ménages au sens unité de vie.
Taille de la population de référence	Nombre de ménages et population France entière estimés à partir des enquêtes annuelles de recensement.
Taille de l'échantillon	25 000 FA (Fiche Adresse), dont 8 300 dans les 5 DOM (yc Mayotte).
Temps de réponse	L'enquête comprend le passage de 2 questionnaires. Le temps moyen est de 50 mn par questionnaire.
Nombre et nature des tests	Un test papier s'est déroulé dans 4 Directions Régionales (Auvergne, Aquitaine, Nord Pas-de-Calais et Centre). Un test CAPI s'est déroulé dans 3 DR (Île-de-France, Poitou-Charentes et Aquitaine). Ce test comprenait la saisie des questionnaires ainsi que celle des carnets de dépenses. La répétition générale en bureau et une répétition générale sur le terrain à Mayotte. La répétition générale a eu lieu en avril-mai 2010 dans 2 DR (dont une ayant participé au test terrain).
Nombre de ménages ayant répondu lors des tests	240 ménages pour le test papier. 180 FA pour le test capi.
Caractère obligatoire ou non-obligatoire	L'enquête a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique assortie de l'obligation de réponse.

Mode de collecte	L'enquêté répond à 2 questionnaires, à une semaine d'intervalle, administrés en face à face par les enquêteurs de l'Insee sous un mode de collecte assistée par ordinateur (Capi). Récupération, lors de la seconde visite, du (ou des) carnet(s) de dépenses renseigné(s) lors des 7 jours précédents.
Comité d'utilisateurs des résultats de l'enquête	Avec utilisateurs externes x Sans utilisateurs externes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Dates-clés du lancement à la publication des résultats

Avis d'opportunité favorable du conseil national de l'information statistique (CNIS)	L'enquête a été présentée au CNIS lors de la réunion du 24 mars 2009. Elle a reçu l'avis d'opportunité n°119/D130.
Réunion du comité de label du CNIS	L'enquête a été présentée lors de la séance du 12 mai 2009. Elle a reçu l'avis de conformité n°33/D131 en date du 15 mai 2009. Le label d'intérêt général ainsi que le visa rendant l'enquête obligatoire ont également été attribués (visa n°2010X013EC).
Lancement de la collecte	04 Octobre 2010 (Mayotte : 29 Novembre 2010)
Fin de la collecte	01 Octobre 2011 (Mayotte : 16 Décembre 2011)
Première publication sur résultats provisoires	Insee Première n° 1458 publié en juillet 2013 avec données provisoires. Une version provisoire du FPR (Fichier de Production et de Recherche) avec uniquement les ménages de métropole et de la Réunion a été diffusée fin 2013.
Première publication sur résultats définitifs	
Livraison d'un fichier de production et de recherche au réseau Quételet	Le fichier de production et de recherche définitif avec l'ensemble des données et des ménages a été diffusé en février 2014.

Échantillon enquêté

Méthode d'échantillonnage	<p>L'échantillon a été sélectionné selon la procédure standard d'Octopusse dans la dernière campagne de recensement de la population disponible pour la métropole, celle de 2009, et pour les DOM, l'échantillon est tiré au hasard dans les bases cartographiques 2009 de chaque département.</p> <p>La taille de l'échantillon (25 000 FA dont 8 300 dans les 5 DOM) a été fixée pour parvenir à 10 000 répondants en métropole et 1000 par DOM, avec une hypothèse d'un taux de collecte de 60 %.</p>
----------------------------------	--

Taux de sondage	Le taux de sondage moyen est de 1/1837 pour les FA de métropole.
------------------------	--

Indicateurs liés à la production	
Nombre de « hors champ »	Le nombre de hors champs est de 2256 logements pour la France entière
Nombre de refus	1686
Nombre de « Impossible à joindre »	1159
Nombre de questionnaires incomplets	1661
Nombre de questionnaires complets	15797
Taux de réponse à l'enquête	68,7 %
Nature et nombre de relances	Une lettre de relance est envoyée aux ménages impossibles à joindre ou ayant refusé de répondre une première fois, ainsi qu'aux ménages refusant la seconde visite alors qu'ils s'y étaient engagés à l'issue de 1 ^{ère} .
Nombre d'entretiens réalisés par un enquêteur en présence d'un représentant du service concepteur	Une dizaine par le CPOS (Chef de Projet en Organisation Statistique) et l'équipe de conception. Accompagnements effectués par les gestionnaires des Directions Régionales.
Nombre d'entretiens ayant fait l'objet d'un questionnaire de contrôle Taux de retour	L'enquête a fait l'objet de contrôles a posteriori auprès des ménages au cours des vagues 1 et 4 en métropole, en vagues 2, 3 et 5 aux Antilles, en vagues 2 et 3 en Guyane et en vague 6 à La Réunion. En métropole, le taux de retour est de 57,5 % pour la vague 1 et 55,6 % pour la vague 4. Aux Antilles et en Guyane, le taux de retour est de l'ordre de 35 %.
Méthodes de traitement de la non réponse	Le calage a été effectué au niveau logement sur les principales caractéristiques sociodémographiques et géographiques en utilisant les marges fournies par les enquêtes emploi de 2011. Pour les variables de calage catégorielles, le regroupement et le choix des modalités ont été effectués avec le souci de ne pas avoir de catégories trop petites, pouvant poser des problèmes de robustesse avec une repondération. Le calage a pour principal objectif de remédier à la non-réponse totale, qui varie fortement selon la région et le type d'immeuble. En plus de cela, le calage en France métropolitaine permet aussi de corriger les différences de représentativité entre les régions qui sont introduites par Octopusse.
Variables de	<ul style="list-style-type: none"> • âge de la personne de référence ; • taille d'unité urbaine ;

redressement	<ul style="list-style-type: none">• type de ménage ;• croisement âge et sexe des individus ;• type de logement ;• région regroupée ;• CS de la personne de référence ;• présence de non diplômés dans le ménage. <p>Les marges de calage ont été estimées d'après l'Enquête Emploi en Continu.</p>
Procédures d'estimation	<p>Les estimations sont obtenues en agrégeant les pondérations finales relatives à chaque unité enquêtée. Ces pondérations finales, basées sur les poids de sondage utilisés dans chaque strate, prennent en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">- la correction des unités hors champ ;- la correction de la non-réponse totale ;- le calage effectué sur certaines variables de cadrage dont les totaux sont connus en dehors de l'enquête.

Diffusion	
L'enquête a-t-elle fait l'objet d'une procédure d'archivage ?	Oui
Existe-t-il une documentation pour la diffusion ?	Aucune documentation <input type="checkbox"/> Une documentation simple <input type="checkbox"/> Un dictionnaire de données complet <input checked="" type="checkbox"/> Une documentation à usage externe <input checked="" type="checkbox"/>
Publications	Insee Première n° 1458 publié en juillet 2013

Annexe : Précisions relatives à certains concepts utilisés dans la fiche

Pour les enquêtes réalisées par courrier, il existe des « **non-retours** » qui peuvent comprendre différents types d'unités : des « **non-répondantes totales** » (c'est-à-dire des unités dans le champ de l'enquête et qui refusent de répondre), mais également des « **hors champ** » (une unité pouvant par exemple avoir changé d'activité entre celle connue dans la base de sondage et celle constatée à l'enquête). Parmi les retours, peuvent également se trouver des unités « hors champ ».

Comme pour les sorties du champ (unités « hors champ »), dans certaines enquêtes existent également des « entrées dans le champ ».

Parmi les questionnaires reçus, certains s'avèrent in fine « **non utilisables** » car jugés d'une qualité insuffisante pour être exploités.

Le **nombre de questionnaires utilisables** vaut donc :

Nombre de questionnaires utilisables = « retours » + « entrées de champ » - « hors champ » - « non utilisables »

Pour calculer le **taux de réponse** (totale) pour une strate, on rapporte le nombre d'unités utilisables en provenance de la strate (donc, on ne tient pas compte des « entrées de champ ») au nombre d'unités éligibles (calculé comme le nombre d'unités de départ de l'échantillon moins le nombre d'unités constatées comme « hors champ ») :

Pour une strate, taux de réponse = (« retours » - « hors champ » - « non utilisables ») / (nombre d'unités de l'échantillon - « hors champ »)

Le **taux de non-réponse partielle** peut être calculé sur les unités « utilisables » ou sur l'ensemble des questionnaires éligibles. Il est plus facile de produire le calcul en se limitant aux unités « utilisables », mais quel que soit le choix opéré, il est nécessaire d'indiquer sur quelle population ce taux est calculé (en effet, un taux de non-réponse partielle calculé sur les seules unités « utilisables » donnera une image potentiellement trop optimiste de la qualité de la variable étudiée).

Le **coefficient de variation** relatif à l'estimation d'une statistique est égal à l'écart-type de l'estimateur de cette statistique rapporté à la valeur estimée.